

M David Amiel

Ministre de l'Action et des Comptes publics
139, rue de Bercy 75012 Paris

Objet : préavis de grève national du 1er au 30 septembre 2026

La poursuite de politiques au service d'une économie toujours plus prédatrice, au service des grandes entreprises et des actionnaires, continue d'alimenter les tensions internationales et d'amplifier les effets du dérèglement climatique. Cet été a en effet été marqué par des phénomènes exceptionnels : vagues de chaleur inédites, multiplication d'incendies d'autant plus difficilement contrôlables que les moyens alloués à la sécurité civile ne sont pas à la hauteur, sécheresse mettant en danger de nombreux secteurs agricoles... Les agent.e.s de la fonction publique, en particulier de la fonction publique territoriale, ont été en première ligne lors de cette période difficile. Pour accompagner les personnes vulnérables souffrant des chaleurs extrêmes, pour combattre les incendies et accompagner les personnes évacuées ou tout simplement pour assurer le service public du quotidien y compris dans des conditions difficiles.

Pourtant, cette année encore aucune revalorisation salariale n'est venue interrompre le recul du niveau de vie des agent.e.s lié au gel du point d'indice alors que l'inflation continue. Pire, avec la revalorisation légitime du SMIC au 1^{er} juin, ce sont plus de 850 000 fonctionnaires qui voient leur traitement indiciaire passer sous le salaire minimum. A cela s'ajoutent de nouvelles attaques sur les congés maladie et le temps partiel thérapeutique, jetant la suspicion sur les agent.e.s malades... Pour la FSU Territoriale, la coupe est pleine ! Il est temps que le gouvernement et les employeurs reconnaissent à leur juste valeur le travail des 2 millions d'agent.e.s de la fonction publique territoriale en donnant les moyens aux collectivités d'exercer leurs missions et par des mesures immédiates et significatives de revalorisation salariale.

La FSU Territoriale revendique

- Une revalorisation de 20% de la valeur du point d'indice
- L'octroi de 80 points d'indice à tous les échelons
- Un plan de déprécarisation pour sécuriser l'emploi des 25% d'agent.e.s sous contrat
- L'abrogation du jour de carence et des mesures attaquant les arrêts maladie et le temps partiel thérapeutique
- Des recrutements à la hauteur des besoins de la population et des enjeux de transition écologiques

Il est impératif que les débats budgétaires pour 2027 intègrent ces priorités. Après la ponction de 5 milliards d'euros du budget 2026, les collectivités doivent avoir les moyens d'agir et les



agent.e.s de la fonction publique doivent enfin obtenir la reconnaissance salariale qui leur est due.

C'est pourquoi la FSU Territoriale appelle les agent.e.s à se réunir et à se mobiliser lors de ce mois septembre et à participer à la journée de grève et de manifestation du 29 septembre, à l'initiative de l'intersyndicale Fonction publique.

Aussi, la FSU Territoriale dépose des préavis de grève pour chaque journée, du 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, et 30 septembre 2026, de 00h00 à 24h couvrant l'ensemble des agent·es de la fonction publique territoriale. Ce préavis devra permettre aux personnels de participer aux mobilisations qui seront organisées sur le territoire pour atteindre ces revendications.

Veuillez accepter, monsieur le ministre, l'expression de notre considération.

Pour la FSU Territoriale



La co-secrétaire générale
Béatrice FAUVINET



Le co-secrétaire général
Julien FONTE

